

RAPPORT ANNUEL
DE LA DIRECTION
SUR LE RENDEMENT DU

FONDS MONÉTAIRE FMOQ

AU 31 DÉCEMBRE 2009

Le présent Rapport annuel de la direction contient les faits saillants financiers, mais non les États financiers annuels vérifiés du Fonds monétaire FMOQ. Vous pouvez obtenir les États financiers annuels vérifiés au 31 décembre 2009 gratuitement, sur demande et sans frais, en composant de Montréal, le 514 868-2081 ou, sans frais, le 1 888 542-8597. Vous pouvez aussi nous écrire au 1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 1111, Montréal (Québec) H3G 1R8 ou en nous adressant un courriel à info@fondsfmoq.com. Les États financiers du Fonds monétaire FMOQ sont également accessibles en consultant les sites Internet www.fondsfmoq.com ou www.sedar.com.

Vous pouvez aussi obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.



ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds monétaire FMOQ a comme objectifs la conservation du capital et la maximisation du revenu du participant.

Pour atteindre ces objectifs, le Fonds investit principalement dans :

- des titres de marché monétaire à court terme, tel que : des effets de commerce et des acceptations bancaires émis et garantis par les grandes corporations canadiennes et l'ensemble des institutions financières dont les banques à charte canadiennes et les banques étrangères établies au Canada, les compagnies de fiducie et les caisses d'épargne et de crédit ;
- des bons du trésor du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux ;
- des titres de dettes à court terme des municipalités et des corporations scolaires.

Toutes les sommes d'argent sont investies dans des espèces, des quasi-espèces et des titres de créance dont la durée de vie résiduelle est de 365 jours ou moins, ainsi que dans des titres à taux flottant dont le capital continuera d'avoir, à la valeur au marché, approximativement une valeur au pair au moment de chaque modification du taux de l'intérêt à payer.

Voici quelques autres éléments stratégiques du Fonds monétaire FMOQ :

- il cherche à maintenir la valeur de ses parts aux environs de 10 \$;
- sa durée moyenne pondérée n'excède pas 90 jours et elle est ajustée en fonction des prévisions du conseiller responsable du Fonds en ce qui a trait à l'évolution des taux d'intérêt ;
- la diversification du risque de crédit y est pondérée en fonction du type d'émetteur et le Fonds ne peut investir plus de 10 % de sa valeur marchande dans les titres d'un même émetteur, à l'exception des titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux ;
- son contenu est strictement canadien ;
- il ne peut avoir recours à des instruments dérivés.

RISQUES

Les stratégies de placement adoptées par le Fonds monétaire FMOQ comportent certains risques expliqués en détail dans le prospectus du Fonds. Vous trouverez ci-dessous les événements qui ont pu occasionner des changements dans le niveau global du risque du Fonds au cours de l'exercice.

Risque lié aux émetteurs :

La proportion du portefeuille du Fonds monétaire FMOQ investie dans des titres de sociétés a légèrement augmenté au cours de l'exercice. Le risque lié aux émetteurs s'est donc légèrement accrue mais reste néanmoins faible en raison des titres garantis par les grandes banques dans le portefeuille, la sélection judicieuse des titres composant le portefeuille, la bonne diversification du portefeuille et la limite de 10 % de la valeur marchande d'un même émetteur (excluant les titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux).

Risque lié aux taux d'intérêt :

L'échéance moyenne du portefeuille du Fonds monétaire FMOQ, étant demeurée sensiblement la même au cours de l'année, il n'y a donc pas eu d'effet significatif sur l'exposition du Fonds aux risques liés aux taux d'intérêt au cours de l'exercice.

Risque lié au crédit :

La politique de placement du Fonds monétaire FMOQ limite de façon précise le risque que le Fonds peut supporter en terme de risque lié au crédit. L'importance des titres garantis par les gouvernements ou par les grandes banques dans le portefeuille, la sélection judicieuse des titres composant le portefeuille, la bonne diversification du portefeuille, la limite de 10 % de la valeur marchande d'un même émetteur (excluant les titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux) ont fait en sorte que le Fonds monétaire FMOQ n'a subi, au cours des douze derniers mois, aucune perte due aux risques liés au crédit.

Risque lié aux titres ou aux papiers commerciaux adossés à des créances mobilières ou immobilières :

Le Fonds monétaire FMOQ n'a acquis et détenu, au cours de l'exercice, aucun papier commercial adossé à des créances non émis par une banque. Le niveau de risque lié aux titres ou aux papiers commerciaux adossés à des créances mobilières ou immobilières du Fonds est demeuré stable au cours de l'exercice 2009.

Globalement, compte tenu des éléments décrits ci-dessus, le niveau de risque du Fonds monétaire FMOQ est demeuré très faible au cours de l'exercice.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au cours des douze derniers mois, le Fonds monétaire FMOQ a enregistré un rendement net de tous frais de 0,68 % alors que son indice de référence, le DEX - bons du trésor 91 jours affichait un rendement brut (c'est-à-dire non diminué de frais de gestion ou d'acquisition) de 0,63 %. Cette performance du Fonds monétaire FMOQ se compare donc avantageusement à celle de son indice de référence et le situe dans le premier quartile des fonds monétaires canadiens de même nature.

Au cours de l'exercice, le conseiller en placement a légèrement diminué la proportion de titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada par rapport à ceux émis par des sociétés. Au 31 décembre 2009, la portion des titres gouvernementaux était donc de 23 % par rapport à 32 % au 31 décembre 2008. La durée moyenne du portefeuille, quant à elle, est passée de 89 jours au 31 décembre 2008 à 84 jours au 31 décembre 2009.

Au cours de l'exercice, le taux directeur de la Banque du Canada est passé de 1,50 % à 0,25 %. Dans ce contexte, le rendement historique pour la période de sept jours du Fonds monétaire FMOQ a suivi la tendance, passant de 2,59 % au 31 décembre 2008 à 0,24 % au 31 décembre 2009.

De par sa nature et ses objectifs de placement, le Fonds monétaire FMOQ recueille principalement les investissements à court terme des participants aux Fonds FMOQ. Dans cette optique, il n'est pas anormal de constater un fort volume d'achats et de rachats. Compte tenu de la nature des placements du Fonds et des rachats qui ont été majoritairement compensés par les achats de nouvelles parts, cette situation n'a eu aucun impact négatif sur le rendement du Fonds.

Le ratio des frais de gestion du Fonds monétaire FMOQ est demeuré le même qu'en 2008, soit 0,42 %. À ce niveau, le Fonds monétaire FMOQ demeure parmi les fonds monétaires les moins coûteux au Canada, avantageant ainsi le rendement net du Fonds par rapport aux fonds comparables.

Par contre, en raison de la baisse marquée des taux d'intérêt sur le marché et pour éviter que le Fonds réalise des rendements négatifs, ce qui aurait affecté le capital des participants, le gestionnaire a accepté de renoncer à une partie de ses frais de gestion. Ainsi, au cours de l'exercice, les honoraires de gestion ont été plafonnés à 50 % des revenus hebdomadaires générés par le Fonds (avec un maximum de ,007692 %, i.e. 0,40 % divisé par 52 semaines), ce qui a réduit le ratio des frais de gestion à 0,35 % en 2009. Cette politique temporaire sera maintenue en 2010.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

L'année 2009 avait bien mal commencé sur le plan économique. Les statistiques démontraient que la récession prenait de la vigueur un peu partout dans le monde. En janvier et février, les indices boursiers continuaient à chuter au même rythme que lors des pires mois de 2008. Les efforts des gouvernements pour soutenir le système financier, à l'aide de garanties bancaires, ainsi que l'économie, par le biais d'imposants programmes de stimulations fiscales axés sur la consommation et les infrastructures, ont par la suite commencé à porter des fruits. La Banque du Canada a d'ailleurs fait passer son taux directeur de 1,5 % au 31 décembre 2008 à 0,25 % en avril 2009. Ce taux était toujours en vigueur au 31 décembre 2009. À partir du 9 mars 2009, les indices boursiers ont amorcé une puissante remontée qui s'est poursuivie jusqu'à la fin 2009. La plupart des économies mondiales auront connu une croissance économique positive au deuxième semestre, ce qui représente un changement drastique par rapport à l'importante contraction des 12 mois précédents.

Dans un tel contexte, le conseiller en placement du Fonds poursuivra sa stratégie qui vise à maintenir une durée moyenne du portefeuille relativement similaire à celle de l'indice de référence, et ce, dans le but de neutraliser sa position en terme de durée.

Compte tenu des stratégies de placement utilisées par le Fonds monétaire FMOQ ainsi que du faible niveau de frais qui sera maintenu en 2010, le positionnement du Fonds, en terme de rendement, par rapport à son indice de référence, devrait, en 2010, être similaire à celui obtenu en 2009.

Passage aux normes internationales d'information financière « IFRS »

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada applicables aux entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, y compris les fonds d'investissement, seront remplacées par les normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise « IFRS ») à compter du 1^{er} janvier 2011. Les IFRS s'appliqueront aux états financiers semestriels et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, soit à partir du semestre terminé le 30 juin 2011 pour le Fonds.

Le gestionnaire travaille à la réalisation d'un plan de conversion qui permettra de respecter le calendrier établi par l'ICCA pour le passage aux normes IFRS. À ce jour, la phase « identification » ainsi que l'analyse des incidences de la conversion aux normes IFRS sont terminées. La phase « faisabilité » est en cours et l'implantation des solutions est majoritairement complétée. Dès le début de 2010, des données comparatives en date du 30 juin 2010 seront recueillies en vue de préparer les états financiers semestriels pour la période terminée le 30 juin 2011 conformément aux normes IFRS.

À l'heure actuelle, le gestionnaire du Fonds prévoit que les répercussions des IFRS sur les états financiers du Fonds seront les suivantes :

- les parts du Fonds seront présentées à titre de passif ou à l'avoir des porteurs de parts selon les critères énoncés dans l'IAS 32. Étant donné qu'il s'agit d'un Fonds uni-classe et que les cinq critères permettant la classification à l'avoir des porteurs de parts sont respectées, le Fonds devrait continuer à présenter ses parts à l'avoir des participants ;
- le portefeuille du Fonds ne fera pas partie du jeu d'états financiers. Il sera vérifié et présenté en annexe des états financiers de façon non consolidée et non comparative ;
- en vertu des critères énoncés dans l'IAS 12, il est possible que des montants à titre d'actifs ou de passifs d'impôts futurs soient présentés aux états financiers ;
- une nouvelle terminologie comptable sera utilisée conformément à celle prescrite dans les normes IFRS.

Plusieurs des modifications précédentes font encore l'objet de discussions entre les parties concernées et pourraient être changées ou abandonnées, notamment en ce qui a trait à la comptabilisation d'actifs ou de passifs d'impôts futurs. D'ici la transition, le gestionnaire surveillera l'évolution des normes IFRS et ajustera, au besoin, son plan de transition.

Compte tenu de l'évolution des normes et de la non-disponibilité de certaines données de marché, le gestionnaire n'est pas en mesure à ce stade-ci de se prononcer sur l'incidence financière qu'aura la transition aux normes IFRS sur son état de l'actif net et l'état des résultats. Une communication de l'incidence quantitative sera présentée dans les états financiers annuels au 31 décembre 2010. À l'heure actuelle, le gestionnaire a déterminé que le passage aux normes IFRS n'aura aucune incidence significative sur la valeur liquidative par part des Fonds pour les fins autres que les états financiers.

Le 16 octobre 2009, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont publié des projets de modification du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement. Ces modifications proposées, si elles sont adoptées, permettront d'harmoniser la terminologie comptable à celle utilisée dans les normes IFRS. De plus, des modifications seront apportées à la méthode de calcul du rendement et du ratio des frais de gestion afin que la classification des parts au passif ou à l'avoir des porteurs de parts n'ait aucune incidence. Les propositions sont présentement à l'étape de consultation et leur adoption n'a pas été finalisée.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le gestionnaire du Fonds monétaire FMOQ est la *Société de gérance des Fonds FMOQ inc.* et le placeur principal des parts du Fonds est la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* Ces deux sociétés sont des filiales à part entière de la *Société de services financiers Fonds FMOQ inc.*

Le gestionnaire et le placeur principal du Fonds monétaire FMOQ se partagent l'ensemble des frais de gestion perçus à même le Fonds et prévus au prospectus, selon la valeur de leur travail respectif et des standards du marché.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices.

ACTIF NET PAR PART⁽¹⁾

	31 décembre 2009 (12 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)	31 décembre 2007 (12 mois)	31 décembre 2006 (12 mois)	31 décembre 2005 (12 mois)
Actif net en début d'exercice	10,02 \$	10,01 \$	10,01 \$	10,01 \$	10,01 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Total des produits	0,14	0,35	0,43	0,40	0,27
Total des charges	(0,03)	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,04)
Gains (pertes) réalisés	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisés	(0,05)	0,03	0,01	—	—
Commissions de courtage	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation⁽²⁾	0,06	0,34	0,40	0,36	0,23
Distributions					
Revenu de placement (excluant les dividendes)	0,07	0,32	0,40	0,36	0,23
Dividendes	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions totales⁽³⁾	0,07	0,32	0,40	0,36	0,23
Actif net au 31 décembre de l'exercice indiqué	10,01 \$	10,02 \$	10,01 \$	10,01 \$	10,01 \$

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds d'investissement.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 décembre 2009 (12 mois)	31 décembre 2008 (12 mois)	31 décembre 2007 (12 mois)	31 décembre 2006 (12 mois)	31 décembre 2005 (12 mois)
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	48 420 \$	49 273 \$	31 127 \$	25 686 \$	23 243 \$
Nombre de parts en circulation	4 835 207	4 920 382	3 108 355	2 564 993	2 321 044
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,35 %	0,42 %	0,42 %	0,43 %	0,43 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge (%)	0,42 %	0,42 %	0,42 %	0,43 %	0,43 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,01 \$	10,01 \$	10,01 \$	10,01 \$	10,01 \$

⁽¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds monétaire FMOQ sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds au taux annuel de 0,42 % (taxes applicables incluses). Ces frais sont payables hebdomadairement.

Par contre, en raison de la baisse marquée des taux d'intérêt sur le marché et pour éviter que le Fonds réalise des rendements négatifs, ce qui aurait affecté le capital des participants, le gestionnaire a accepté de renoncer à une partie de ses frais de gestion. Ainsi, au cours de l'exercice, les honoraires de gestion ont été plafonnés à 50 % des revenus hebdomadaires générés par le Fonds (avec un maximum de ,007692 %, i.e. 0,40 % divisé par 52 semaines), ce qui a réduit les frais de gestion à 0,35 % en 2009. Cette politique temporaire sera maintenue en 2010.

Les principaux services payés par les frais de gestion, sont exprimés en pourcentage approximatif desdits frais de gestion, et peuvent se résumer ainsi :

• Administration du Fonds, mise en marché, tenue de dossiers des participants et marge bénéficiaire du gestionnaire	0,21 %
• Garde des valeurs, services fiduciaires des régimes fiscaux et gestion du portefeuille de placements	0,11 %
• Autorité réglementaire, vérification et frais légaux	0,03 %

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds monétaire FMOQ au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds.

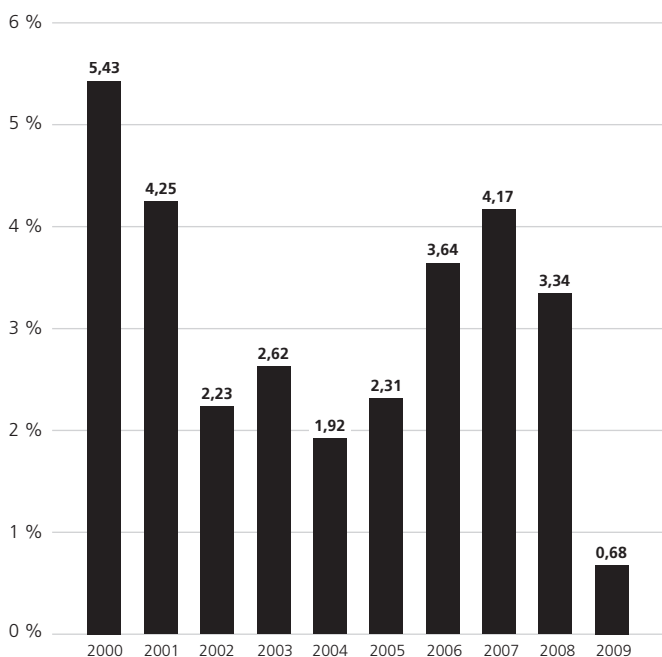
Le rendement passé du Fonds monétaire FMOQ n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

RENDEMENTS ANNUELS (%)

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds monétaire FMOQ pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre, après déduction des frais de gestion.

Le graphique présente, sous forme de pourcentage au dernier jour de l'exercice, la variation à la hausse ou à la baisse d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

FONDS MONÉTAIRE FMOQ RENDEMENTS ANNUELS

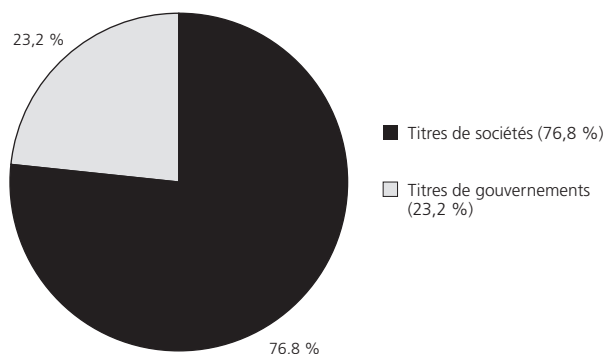


RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS (%)

Selon les termes de la Norme 81-106, les fonds de marché monétaire n'ont pas à présenter les rendements composés annuels.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

RÉPARTITION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE AU 31 DÉCEMBRE 2009



Valeur liquidative totale : 48 419 858 \$

LES 25 POSITIONS PRINCIPALES (ACHETEUR)*

	% de la valeur liquidative
1 Corporation d'hébergement du Québec, 2010-03-04	5,9
2 Banque Scotia, 2010-02-02	5,8
3 Université de Montréal, 2010-02-26	4,7
4 Financière agricole du Québec, 2010-03-01	4,6
5 Banque Laurentienne du Canada, 2010-06-08	4,3
6 Bon du Trésor du Canada, 2010-06-23	4,3
7 Borealis Retail Real Estate Investment Trust, 2010-02-03	4,1
8 Banque HSBC Canada, 2010-03-08	3,9
9 Province de l'Ontario, taux variable, 2011-07-15	3,6
10 Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2010-03-22	3,6
11 Société de financement GE Capital Canada, 2010-04-05	3,5
12 Banque Scotia, taux variable, 2010-07-02	3,4
13 CDP Financière, 2010-03-01	3,1
14 Université Laval, 2010-02-12	3,1
15 Volkswagen Credit Canada, 2010-01-05	2,8
16 Bon du Trésor du Canada, 2010-09-30	2,6
17 Caisse centrale Desjardins, taux variable, 2011-09-15	2,5
18 Société de financement GE Capital Canada, 2010-04-19	2,3
19 Bon du Trésor du Canada, 2010-05-27	2,3
20 Société de financement GE Capital Canada, 2010-04-20	2,2
21 Province de Québec, taux variable, 2011-08-06	2,1
22 Caisse centrale Desjardins, 2010-01-20	1,9
23 Potash Corporation of Saskatchewan, 2010-03-18	1,9
24 Université Laval, 2010-01-18	1,7
25 Bon du Trésor du Canada, 2010-06-10	1,7
Total	81,9

* Il n'y a aucune position vendeur dans ce Fonds.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds monétaire FMOQ. Une mise à jour trimestrielle peut être obtenue sans frais en communiquant avec le gestionnaire des Fonds FMOQ ou dans les sites Internet www.fondsfmoq.com ou www.sedar.com.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les Fonds FMOQ peuvent être obtenus sans frais en communiquant avec le gestionnaire des Fonds FMOQ ou dans les sites Internet www.fondsfmoq.com ou www.sedar.com.



Vous pouvez obtenir, sur demande et sans frais, un exemplaire de la mise à jour et d'autres renseignements sur les Fonds FMOQ :

- dans le site Internet www.fondsfmoq.com ; ou
- en composant le 514 868-2081 ou, sans frais, le 1 888 542-8597 ; ou
- en écrivant à
1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1111,
Montréal (Québec) H3G 1R8.

